

# Les Solutions de Financement pour Vos Formations : Trouvez Celle Qui Vous Correspond

## 1. Entreprises (notamment sous la CCN du sport)

### Dispositifs :

- **Plan de Développement des Compétences** : Les entreprises peuvent financer les formations pour leurs salariés via leur contribution à la formation professionnelle. L'OPCO des entreprises concernées (comme Unifformation pour la branche sport) prend en charge une partie ou la totalité des coûts selon la taille de l'entreprise.
- **Pro-A** (Promotion par alternance) : Pour des salariés souhaitant se reconvertir ou monter en compétences.

### Procédure :

- Contactez l'OPCO dédié pour connaître les modalités et déposer une demande de prise en charge.

En savoir plus : pour les entreprises CCN Sport : [Accueil | Afdas](#).

---

## 2. Jeunes

### Dispositifs :

- **Apprentissage (CFA)** : Prise en charge par les régions et l'OPCO correspondant.
- **CPF** (Compte Personnel de Formation) : Les jeunes salariés ou apprentis peuvent utiliser leurs droits CPF pour financer des formations qualifiantes.

### Procédure :

- Inscription auprès du CFA et renseignement sur les aides régionales.

En savoir plus : [France Compétences](#) et [Accueil | Afdas](#).

---

## 3. Adultes en reconversion

### Dispositifs :

- **CPF de Transition (PTP)** : Permet aux salariés de se former tout en conservant leur rémunération.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : Proposée par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

### Procédure :

- CPF : Mobiliser les droits via la plateforme [Mon Compte Formation](#) et [Accueil France Travail | France Travail..](#)
- AIF : Se rapprocher de France Travail pour monter un dossier.

En savoir plus : [Ma Formation](#) et [Accueil France Travail | France Travail..](#)

---

#### 4. Militaires en reconversion

##### Dispositifs :

- **Défense Mobilité** : Propose des aides financières et un accompagnement aux militaires souhaitant se reconvertir.

##### Procédure :

- Contacter le conseiller Défense Mobilité pour les démarches.

En savoir plus : [Défense mobilité | Ministère des Armées et des Anciens combattants.](#)

---

#### 5. Indépendants / Micro-entrepreneurs

##### Dispositifs :

- **FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales)** : Financement pour les formations spécifiques à leur métier.
- **CPF** : Mobilisation des droits pour les formations qualifiantes.

##### Procédure :

- Déclarer son activité et demander un financement auprès du FIFPL ou mobiliser le CPF en ligne.

En savoir plus : [FIFPL](#) ou [FAF AGEFICE | Fonds d'Assurance Formation des Travailleurs non salariés des secteurs du commerce, de l'industrie et des services](#)

---

#### 6. Demandeurs d'emploi (France Travail)

##### Dispositifs :

- **AIF** : Pôle Emploi finance tout ou partie des frais pédagogiques.
- **POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)** : Pour des formations en lien avec un emploi futur.

##### Procédure :

- Consulter son conseiller France Travail pour obtenir une validation et un plan de financement.

En savoir plus : [Cnam](#) et [Accueil France Travail | France Travail](#).

---

## 7. Autres (Ex : personnes en situation de handicap)

### Dispositifs :

- **AGEFIPH** : Financement de formations adaptées à l'emploi pour les personnes handicapées.

### Procédure :

- Monter un dossier avec l'aide de son conseiller emploi ou un organisme spécialisé.

En savoir plus : [AGEFIPH](#).

---

## 8. Auto-financement (personnes finançant seules leur formation)

### Modalités possibles :

- **Paiement en plusieurs fois** : Certaines écoles et centres de formation offrent des facilités de paiement pour répartir le coût sur plusieurs mois.
- **Prêts personnels ou dédiés à la formation** : Plusieurs banques proposent des prêts à taux réduits pour financer des études ou formations professionnelles.
- **Réductions éventuelles** : Des réductions peuvent être appliquées en cas de paiement comptant ou d'inscription anticipée.

### Procédure :

- **Facilités de paiement** : Se renseigner directement auprès de l'organisme de formation pour connaître les modalités et éventuelles conditions.